

Lettre de Louis Michel au Ministre des Finances du Burundi mercredi 19 avril 2006

LOUIS MICHEL

MEMBRE DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Bruxelles, 10-03-2006 D3*3/(06)/D1050/KD/avbS137

Monsieur le Ministre,

Je voudrais donner suite à l'entretien bilatéral que nous avons eu le 30 janvier à Brazzaville, afin de continuer à travailler sur l'exercice de programmation du 10^e FED. Permettez moi pour cela de vous faire part de ce qui m'a paru essentiel pour le futur au cours de notre discussion.

Tout d'abord, s'agissant de l'état de nos relations de coopération, je vous confirme que la Commission va continuer à soutenir le Burundi pour permettre son redressement et consolider le processus de paix.

J'espère que la question du directeur de la cellule d'appui dont nous avons parlé a été résolue. Comme je vous l'ai dit, vous devez non seulement avoir confiance dans les personnes qui vous entourent, mais aussi celles-ci doivent remplir certains critères en termes de capacités et de qualifications pour le poste auquel elles sont nommées.

Pour l'avenir, vous aurez certainement retenu de notre part un accent très fort sur la gouvernance. Le Burundi doit faire des efforts dans ce domaine qui est plus large que la lutte contre la corruption. Il s'agit en effet de permettre à l'Etat de fonctionner correctement de façon neutre, respectant les droits de l'homme et assurant ses dépenses régaliennes. La Commission est prête à vous aider. La tranche incitative du 10^e FED dont nous avons parlé au cours du séminaire, pourrait être déterminée en fonction des ambitions et des engagements concertés pris par le pays dans le domaine de la gouvernance.

La Commission est aussi prête à vous aider à respecter les critères pour maintenir l'octroi d'une aide budgétaire qui pourrait être sectorielle. Nous avons parlé notamment du secteur de l'éducation.

J'ai noté que vous aviez l'intention de mettre les infrastructures comme un des secteurs de concentration de l'aide. Nous en avons pris note favorablement, tout en vous suggérant de prioriser vos choix dans le cadre de la coordination des bailleurs de fonds. Le Burundi aura l'occasion de participer également au séminaire régional dans le cadre du programme indicatif de la région Afrique de l'est, et nous aurons l'occasion de discuter sa participation aux accords de partenariat économiques.

Dans le cadre de vos réunions régulières avec notre Délégation, et en étroite association avec les Etats membres de l'Union présents au Burundi, je vous suggère de continuer à

travailler, en vue d'élaborer un document de stratégie pays et un programme indicatif national dont les grands axes devraient pouvoir nous parvenir pour le mois de mai.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Signé

Louis MICHEL

S.E. Monsieur Dieudonné NGOWEMBONA
Ministre des Finances
Ordonnateur National du FED
Bujumbura
BURUNDI

Document source:

Affaires étrangères Document authors:
Affaires étrangères

www.abarundi.org